

France Invest et ses adhérents accélèrent sur le partage de la valeur créée avec les salariés.

Une Charte d'engagements, déjà signée par une centaine de sociétés de gestion, marque une nouvelle étape après 10 années d'avancées du capital-investissement sur le partage de la valeur créée avec les salariés des entreprises accompagnées.

France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) présente aujourd'hui sa Charte d'Engagement sur le partage de la valeur. Les 100 premiers signataires représentent plus de 50 % des entreprises accompagnées par les acteurs français du capital-investissement et de la dette privée.

Claire Chabrier, présidente de France Invest, commente : « *Nous partageons tous la même conviction : nous sommes des investisseurs professionnels, nous accompagnons des entreprises en croissance qui créent de la valeur et celle-ci doit être plus largement partagée. Je suis aujourd'hui très heureuse de voir notre communauté répondre présente et s'emparer du sujet pour avancer plus vite dans le déploiement des différents mécanismes de partage de la valeur avec les salariés de nos participations.* »

Notre conviction

France Invest et la profession du capital-investissement se mobilisent sur la question d'un meilleur partage de la valeur créée avec les salariés des participations depuis de nombreuses années. Depuis plus de 10 ans, les initiatives poussées par France Invest ont été nombreuses, y compris le mécanisme de Partage de la plus-value de cession introduit dans le cadre de la loi Pacte en 2019. **Notre conviction est que le partage de la valeur permet de mieux associer les salariés aux succès de leur entreprise** et, ainsi en renforçant l'alignement d'intérêts entre tous, de créer un cercle vertueux de création de valeur. Un meilleur partage de la valeur créée est une source de plus d'implication professionnelle, de dialogue social et d'attractivité des parcours.

Concrètement

Le partage de la valeur créée au sein des entreprises est devenu, depuis plusieurs mois, l'enjeu de discussions intenses au sein de la société française. Pour France Invest, il est souhaitable et nécessaire que les outils de partage de la valeur puissent être déployés à grande échelle et dans les meilleurs délais, de manière concrète et mesurable. **C'est le sens de notre Charte d'Engagement : lancer une mobilisation volontaire, large et rapide, des acteurs du capital-investissement (majoritaires et minoritaires) et de la dette privée.**

Nous souhaitons particulièrement travailler sur la pédagogie auprès des dirigeants de participations et sur l'assistance juridique et technique à la mise en place de solutions pratiques que nous pouvons leur apporter.

Cette charte engage, notamment, à la mise en place systématique, sous 12 mois, d'accords d'intéressement, de primes de partage de la valeur ou de dispositifs de participation, pour les entreprises de plus de 11 salariés nouvellement accompagnées, quand cela n'est pas encore le cas.

Cette Charte engage aussi à la promotion active auprès des dirigeants des entreprises accompagnées, en capital-investissement comme en dette privée, de dispositifs de plus long terme comme l'actionnariat salarié ou le mécanisme de partage de la plus-value de la loi PACTE. Ces outils nécessitent souvent, outre leur promotion, un soutien technique et opérationnel pour accompagner les dirigeants et les sociétés dans leur mise en oeuvre.

Enfin, cette charte engage à mesurer nos progrès : nous prenons rendez-vous fin 2024 pour faire un premier point d'étape.

Retrouvez la [charte ici](#).

L'ensemble des signataires à date :

Abénex, Adagia Partners, Albarest Partners, Alter Equity, Altis Capital, Ambienta, Amethis, Amundi Asset Management (Impact), Amundi Private Equity Funds, Andera Partners, Angelor, Antin Infrastructure Partners, Antler, Aquiti Gestion, Ardian France, Argos Wityu, Arkea Capital, Aster Capital Partners, Axeleo Capital, Azulis Capital, BNP Paribas Développement, Bpifrance Investissement, Breega, Capital Croissance, Capital Grand Est, Capza, Cerea Partners, Chequers Partenaires, Ciclad, Connect Pro, Crédit Mutuel Equity, Daphni, Demeter Investment Managers, Edify, Eiffel Investment Group, Ekkio Capital, Elaia Partners, Epopée Gestion, Equistone Partners Europe, Eurazeo, Evolem, Finovam Gestion, Five Arrows Managers, FnB Private Equity, France Rebond Industrie Gestion, Geneo Capital Entrepreneur, Go Capital, Crédit Agricole Private Equity (Carvest, Grand Sud-Ouest Capital, Idia, Socadif, Sofilaro, SOFIPACA, Unexo), IDF Capital, IdiCo, IK Investment Partners, Inco Ventures, Infravia Capital Partners, Innovacom, InnovaFonds, IRD Invest, IRIS, Isatis capital, iXO Private Equity, Jadel, Jeito Capital, Kurma Partners, LBO France Gestion, LGT Private Debt, LT Capital, MAIF Impact, MBO+, Meridiam, Merieux Equity Partners, Mirova, Montefiore Investment, Naxicap Partners, NCI, Newfund Management, Nord Capital Partenaires, Notus Technologies, OneRagtime, OVNI Capital, Parquest Capital, Partech Partners, Qualium Investissement, Raise, RGREEN Invest, Ring, Sagard, Seven2, Siparex, Société Générale Capital Partenaires, , Supernova Invest, SWEN Capital Partners, Tikehau Investment Management, Truffle Capital, Turenne Groupe, UI Investissement, XAnge, Yotta Capital Partners, Zencap AM

Contacts presse

France Invest

Sonia Duarte - +33 (0)7 86 60 0120 - s.duarte@franceinvest.eu

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre près de 400 membres actifs et 180 membres associés au 31/12/2022. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au

rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest.

Plus d'information : www.franceinvest.eu